

## Altéo, 50 ans avec les personnes malades et handicapées

PAGES 6 ET 7



© BSIP - Reporters

### marketing

#### Des histoires à tout crin

Partout, on raconte des histoires. Pour vendre un produit, recruter, soigner l'image de marque... Une stratégie pertinente aussi dans le non-marchand ?

PAGE 5

### conseils juridiques

#### Questions d'héritage

Favoriser ou défavoriser – voire déshériter – ses enfants en cas de décès ? Tout n'est pas permis en la matière.

PAGE 2

### médecine

#### Trafic d'organes

La transplantation est placée sous haute surveillance, mais pas partout. Tourisme médical et pauvreté constituent des menaces.

PAGE 3

### qualité de l'air

#### Le diesel sur le grill

Le prix des carburants explose. Abaisser la fiscalité ? Dans le débat, le souci de la santé doit rester primordial.

PAGE 12

Conseils juridiques

# Un parent peut-il déshériter un de ses enfants ?

Il arrive que des parents n'aient plus du tout de contacts avec un de leurs enfants et souhaitent priver celui-ci de tout droit dans leur succession. Si, de son vivant, chacun est libre de décider de favoriser tel ou tel enfant, au décès cependant, une répartition différente de ce qui a été imaginé pourrait s'appliquer. En effet, certaines mécanismes protègent les héritiers.



Dans la vie de tous les jours, il y a différentes manières de faire plaisir à l'un ou l'autre de ses enfants : lui glisser un petit billet, l'inviter au restaurant, etc. On considérera cela comme des cadeaux s'ils ont lieu à des occasions particulières (mariage, anniversaire, etc.) et ne sont pas disproportionnés par rapport à la fortune.

D'autres actes ont toutefois des conséquences fiscales. Si le parent possède quelques biens et désire qu'un de ses enfants reçoive une partie de son patrimoine plus importante qu'un autre,

il peut envisager une donation. Cette transmission de biens est définitive, et rien n'est demandé en retour.

Les donations peuvent se faire de la main à la main (bijoux, enveloppe d'argent...) ou par virement bancaire. Dans ce cas, elles n'entraînent, en principe, pas de taxation. Toutefois, si celui qui donne décède dans les trois ans qui suivent la donation, des droits de succession doivent être payés pour le bien donné. Une solution moins risquée a donc été créée : donner

ce bien ou cette somme d'argent par acte notarié et payer 3, 5 ou 7% de droits de donation d'office (en fonction du lien familial et de la Région). Le bénéficiaire du don ne doit alors plus payer aucun droit de succession pour ce bien.

Quant aux donations d'immeubles, elles doivent obligatoirement avoir lieu devant notaire. Des taxes sont perçues, d'un montant identique aux droits de succession. Ce montant dépend de la Région, du lien familial et de la valeur du bien. Un taux préférentiel est appliqué pour les donations en pleine propriété de l'immeuble familial aux enfants, entre époux ou entre cohabitants légaux.

La donation permet donc au parent d'avantager un de ses enfants en lui transmettant des biens. Elle a aussi pour conséquence de vider son patrimoine de ces biens. Elle devra prendre, dans certains cas, une forme particulière. Le mieux est de prendre contact avec un notaire.

### Après le décès

Après le décès du parent, le notaire calcule la masse successorale. Celle-ci se compose notamment des biens, de l'argent, de tout ce que la personne possédait au jour de son décès. On y réintègre aussi les donations réalisées durant sa vie.

Cette masse successorale comporte deux parties : la réserve et la quotité disponible. La réserve est la portion de la succession qui revient d'office aux enfants. La quotité disponible est la part de la succession qui n'est pas réservée. Par testament ou donation, le parent peut attribuer cette quotité à l'enfant qu'il souhaite avantager ou à tout autre bénéficiaire.

En principe, le testament et les donations réalisées de son vivant sont respectés après sa mort. Il y a toutefois des limites : il n'est pas possible de totalement déshériter un de ses enfants ou de tout attribuer à un autre, en échappant à la règle de la réserve, sauf pour des causes d'indignité (tentative de meurtre, par exemple...). En effet, les enfants sont des "héritiers réservataires". Cela signifie qu'ils ont droit à une certaine part dans la succession de leurs père et mère, quelle que soit la volonté de ces derniers. Cette part varie, comme indiqué ci-dessous, selon le nombre d'enfants héritiers :

Succession		
Nombre d'enfants	Réserve totale	Quotité disponible
1	1/2	1/2
2	2/3	1/3
3 et plus	3/4	1/4

Bref, de son vivant, il est toujours possible de faire ce qu'on souhaite de l'ensemble de ses biens. Toutefois, les donations sont prises en considération pour calculer la part à laquelle les enfants ont droit d'office et ce, quelle que soit la qualité des relations familiales. Enfin, une autre possibilité pour le parent est de vendre son immeuble en viager. Il peut continuer à y vivre et l'acheteur lui paie tous les mois une somme jusqu'à la fin de ses jours. A son décès, l'immeuble ne fera plus partie de la succession et ne pourra donc pas être transmis à ses enfants.

**dq** **droits quotidiens** >> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

## Le service social vous informe

# Quelles démarches en cas de décès ?

Le décès d'un proche est une épreuve particulièrement pénible. Epruvé par le chagrin, désesparé devant les nombreuses décisions à prendre, l'entourage est obligé de procéder à de multiples formalités. Dans ces moments difficiles, le soutien d'une personne de confiance, moins affectée, peut être précieux. A défaut, le service social de la MC peut offrir l'accompagnement nécessaire. Tout particulièrement si le décès fait suite à une longue maladie.

### Premières démarches

> Si le décès a lieu à la maison, la famille doit contacter son médecin afin qu'il constate le décès et établisse l'attestation de décès. S'il a lieu à l'hôpital, c'est celui-ci qui établit ce document.

> Cette attestation est à remettre au service de l'état civil de la commune où la personne est décédée. La personne qui s'y rend doit également emporter la carte d'identité du défunt, sa propre carte d'identité, le carnet de mariage du défunt, son permis de conduire, éventuellement ses dernières volontés. Généralement, l'entrepreneur de pompes funèbres se charge de cette démarche.

> L'entreprise de pompes funèbres choisie par la famille peut, à sa demande, l'accompagner dans l'organisation des funérailles et les démarches administratives. La famille a peut-être connaissance des dernières volontés du défunt : peut-être a-t-il prévu le financement de ses funérailles, pris un contrat d'assurances qui règle, le moment venu, les frais liés aux obsèques...

### Démarches auprès de la mutualité

> Il faut remettre à la mutualité l'extrait authentique d'acte de décès délivré par la commune ainsi que la carte SIS du défunt. Si le conjoint survivant était inscrit comme personne à charge du défunt, la mutualité procédera à son

inscription en qualité de veuf ou de veuve. Elle examinera aussi si la personne peut entrer dans les conditions pour bénéficier d'un remboursement préférentiel en soins de santé (statuts BIM ou Omnio).

> Si le défunt était un travailleur salarié ou un pensionné de retraite salariée, la Mutualité versera une indemnité forfaitaire de 148,74 euros à la personne qui a supporté effectivement les frais funéraires et ce, sur présentation de la facture acquittée des frais de funérailles, au plus tard dans les deux ans. Si le défunt était fonctionnaire ou pensionné du secteur public, c'est le pouvoir public qui l'occupait qui octroiera l'indemnité funéraire due.

> Les attestations de soins de santé et les factures d'hospitalisation du défunt peuvent être remises à la mutualité pour remboursement dans les deux ans calendrier qui suivent la prestation.

### Démarches diverses

> Prévenir l'employeur du défunt ou son comptable s'il était indépendant, afin qu'il fasse le nécessaire auprès de la caisse d'assurances sociales, de l'administration de la TVA, du greffe du tribunal du commerce...

> Prévenir l'organisme qui versait à la personne décédée des revenus de remplacement (caisse

de chômage, mutualité, CPAS, SPF Sécurité sociale DG des personnes handicapées, Office des pensions...).

> Prévenir le syndicat si la personne était syndiquée. En cas de décès d'un affilié, certains versent une indemnité au conjoint ou aux enfants.

> Prévenir la direction de l'immatriculation des véhicules (DIV) si la personne était en possession d'un véhicule.

> Prévenir les compagnies d'assurance. Veiller à maintenir l'assurance couvrant l'immeuble tant que celui-ci n'est pas sorti de la succession.

> Prévenir tous les autres organismes et/ou personnes fournissant un service et/ou ayant un contrat avec la personne décédée (distributeurs d'eau, d'énergie, téléphonie, télédistribution, crédits en cours, propriétaire, locataire...).

> Prévenir la banque afin qu'elle dresse une liste de tous les avoirs et la transmette à l'administration de l'Enregistrement. Les comptes et coffres du défunt peuvent être bloqués si l'on ne peut déterminer avec certitude qui sont les ayants-droit ou à la demande de l'administration fiscale si l'un des héritiers réside à l'étranger. Il est possible de procéder au débloccage des comptes et coffres sur présentation d'un acte d'hérédité, établi par le notaire, ou d'un certificat d'hérédité, délivré par le receveur du bureau d'enregistrement.

> Prendre contact avec son notaire pour régler la succession.

> Payer à l'administration fiscale les droits de succession et remplir la déclaration d'impôts du défunt.

Sauf si la famille proche s'y oppose ou si le défunt a explicitement exprimé son refus de son vivant, la loi autorise le prélèvement des organes. Quant au legs du corps à la science, il n'est possible que si le défunt a exprimé cette volonté dans un document écrit de sa main, daté et signé, dont il a conservé copie et adressé l'original à l'hôpital universitaire de son choix.



## // Décès, les démarches

Pour en savoir plus, consultez la brochure "Décès" publiée par la Mutualité chrétienne. Elle est disponible gratuitement dans tous nos points de contact, peut être demandée au 0800 10 9 8 7 ou téléchargée sur [www.mc.be](http://www.mc.be)



## Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur [www.mc.be](http://www.mc.be) pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

A suivre...

## Trafic d'organes, un cauchemar éveillé ?

La rumeur dite d'Orléans, propagée dans les années 60, laissait entendre que les cabines d'essayage de plusieurs magasins de lingerie féminine de la ville française piègeaient les clientes pour la traite des blanches. En matière d'histoires nébuleuses et dramatiques mettant en scène la traite des êtres humains, le trafic d'organes fait lui aussi recette. Fantôme ou réalité? (1)

Début de cette année, le Conseil de l'Europe a pris connaissance d'un rapport relatif au trafic d'organes. L'instigateur : un sénateur suisse, Dick Marty, marchant sur les traces de la Procureure Carla Del Ponte et des suspicions nourries par cette dernière. Fin des années nonante, lors de la guerre du Kosovo, l'Armée de libération du Kosovo aurait alimenté un trafic d'organes, exécutant des prisonniers - principalement des Serbes - à des fins de transplantation (2). Les récits sordides ne rempliraient ainsi pas seulement l'imagination des créateurs de séries télévisuelles ou la presse à sensations. Ils ne se limiteraient pas à constituer les ficelles de fictions à succès où intrigue policière et technicité médicale se mélangent. Celles par exemple où un agent assermenté découvre une ablation inquiétante.

### Avéré ou fantaisiste

Sur le terrain ex-yougoslave, les soupçons ne sont pas neufs et continuent de susciter des démentis d'autant qu'ils mettent en cause des personnages de premier plan, comme l'actuel Premier ministre kosovar, Hasim Thaçi. Rumeurs? Faits avérés? Supputations fondées? Hypothèses crédibles? L'Assemblée parlementaire européenne engrange le rapport accablant du député Marty qu'elle prend au sérieux. Elle engage les Etats à persévérer dans l'enquête, à construire - quoiqu'il en soit - un cadre pénal susceptible de réprimer ce type de trafic.

Le cas du Kosovo en temps de guerre n'est pas isolé. D'autres "amputations" de force ont fait la Une des médias. Comme la dénonciation de prélèvements d'organes sur des condamnés à mort chinois. Début des années 2000, Amnesty International - avec la Société britannique de transplantations, notamment - dévoilait ce nouveau "business", où les condamnés n'ont pas voix au chapitre, où les dates d'exécution sont planifiées en fonction des besoins de greffe. "À la 'bourse' chinoise des organes, une cornée coûterait en moyenne 5.000 \$, un rein 20.000 \$ et un foie 40.000 \$", informait l'organisation de défense des droits de l'homme.

### Ni se vendre, ni être vendu

Car le commerce d'organes serait luxuriant - le manque de donneurs est criant. Il amènerait littéralement certains à se vendre, de gré, sans être prisonniers de guerre ou condamnés à la peine capitale. La pauvreté accule à d'extrêmes sacrifices. Le rein constitue un bon candidat pour ce genre de 'deal'. Il peut suffire d'un rein pour vivre, notre anatomie en renferme deux. Sa conservation ne nécessite pas autant de précautions que d'autres organes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avance en la matière un chiffre noir: de 5 à 10 % des transplantations de rein relèveraient d'un trafic.

L'OMS ne le conçoit pas autrement: en matière d'offre d'organes, pas de contrepartie pécuniaire, pas de récompense de valeur marchande, pas de vente!

(1) Question abordée lors qu'une journée sur le don d'organes et la transplantation organisée au CHU Mont Godinne, le vendredi 8 avril 2011.

(2) G. Berghezan, "Trafics d'organes: vers la fin de l'impunité au Kosovo?", note d'analyse du GRIP, janvier 2011.

(3) Pour en savoir plus: www.beldonor.be

(4) Eurotransplant gère l'allocation des organes pour les centres de transplantation de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Grand Duché du Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. L'organisme noue également des contacts bilatéraux avec d'autres pays comme la France.

### Et en Belgique?

La législation belge s'inscrit résolument dans le même sens, celui des droits de l'homme. "Le corps humain ne peut faire l'objet d'un commerce: tout homme peut engager ses services, son temps mais il ne peut se vendre ni être vendu. Sa personne n'est pas une propriété aliénable". Certes les réseaux mafieux de recruteurs, les professionnels de la santé peu scrupuleux qui profitent de ce marché sont à blâmer. Mais certainement pas les donneurs - victimes d'un rapport de force inégal, qu'ils soient privés de liberté, ou qu'ils soient acculés par la pauvreté.

C'est sur le terrain de la traite des êtres humains que la lutte contre le trafic d'organes s'organise en Belgique. Comme dans le cas de ce mariage blanc où le marié s'assure la nationalité belge en échange d'un organe prélevé à l'étranger. Si la commercialisation d'organes et les transplantations illégales ne semblent pas se pratiquer à l'intérieur de nos frontières, comme l'explique le Commissaire Wim Bontinck, la vigilance n'en demeure pas moins de mise. Car notre voisinage proche n'est pas épargné. La police fédérale participe à une surveillance internationale, alors que certains pays jouissent de la triste réputation de pays sources et que le tourisme de transplantation semble se développer. Donneur et/ou receveur se retrouvent par exemple dans des hôpitaux pour pratiquer les transplantations, sous des latitudes pas très éloignées comme en Turquie ou en Moldavie. Quel risque, mais aussi quelle responsabilité que celle portée par les touristes de cette veine! La cellule 'traite des êtres humains' dit ne négliger aucun des témoignages qui lui parviennent, analysant alors de manière critique les informations ainsi révélées, tentant de distinguer fantaisie, rumeur et vérité.

Sur le sol belge, la garantie de ne pas être mêlé à ce trafic tient surtout aux procédures de transplantation en vigueur: elles respectent des règles strictes. Celles de la gratuité du don, de l'anonymat du donneur aux yeux du receveur (3). Surtout, la transplantation belge se fait forte de son intégration dans le cadre de l'Eurotransplant. Les donneurs potentiels y sont référés. Les receveurs également. L'analyse des "compatibilités" profite de cette échelle plus large de collaboration entre pays (4) et s'appuie sur des critères définis de groupe sanguin, d'âge, de degré d'urgence...

Voilà quelques motifs de tranquillité quant à l'équité, à la justice sous-jacente à la transplantation. Mais, attention, on parle ici de donneurs "cadavériques". La formation d'un couple "receveur et donneur vivant" relève, elle, de la "débrouille", de la démarche individuelle. Là, le risque d'une motivation pécuniaire, de chantage affectif... n'est pas à exclure.

// CATHERINE DALOZE

## Région wallonne

### Qui peut bénéficier de l'exonération de la taxe TV?

Si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM, ex-vipo) ou du statut Omnio affilié à n'importe quelle mutualité, vous avez droit à l'exonération de la redevance pour la télévision auprès de la Région wallonne (1).

Si vous recevez une invitation à payer cette taxe et que vous êtes bénéficiaire du statut BIM ou Omnio, nous vous conseillons de ne pas payer cette taxe, de demander une attestation BIM ou Omnio à votre mutualité et de l'envoyer avec vos références à la Cellule administrative transitoire pour la gestion fiscale de la Wallo-

nie - Avenue Gouverneur Bovesse, 29 à 5100 Jambes.

Si vous avez payé la taxe radio-TV et que vous bénéficiez de l'intervention majorée ou du statut Omnio depuis au moins le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et que, n'hésitez pas à demander une attestation BIM ou Omnio à votre mutualité et à l'envoyer à l'adresse ci-dessus pour en demander le remboursement.

(1) En Région bruxelloise, il n'existe plus de redevance TV.

Astuces pour une vie plus magique...

Une peluche ou comment transformer ma vie affective en fourrure

Un lapin? Une marmotte? Un ourson? Moi, je me laisse attirer par un hibou. Douceur entre nos doigts, qui renvoie à notre rêve d'amour sous toutes ses formes. La vie nous en offrira beaucoup, si du moins nous avons une relation positive avec nous-mêmes et si nous ne cadenassons pas nos portes!

Et si nous débutions par ces fameuses relations amoureuses? Si nous décidions de massacrer une fois pour toutes les mythes qui les entourent? La Femme ou l'Homme de ma vie, le Prince Charmant et compagnie. Ne serait-il pas temps d'élargir le champ, d'inventer toute une gamme de possibilités, basées sur une complicité profonde, une compréhension, une complémentarité nécessaire? Par exemple, le véritable engagement (et non le facile "on verra bien"). Ou le couple, mais sous deux toits différents. Ou l'amitié amoureuse, exquise. Ou encore la passion. Apprendre à aimer l'autre, c'est-à-dire respecter sa respiration, sa liberté. Aimer en souplesse, en ouverture. Et non tenir l'autre en laisse!

Je caresse mon hibou et il est plus doux encore. Je songe aux relations amicales, qui reposent bien entendu sur le choix. Par exemple, la vraie amitié homme-femme, sans ambiguïté: elle est rare, elle est riche. Cultiver donc l'amitié, cette force, cette lumière dans la vie. Cette espèce de compagnonnage qui traverse le temps.

Puis les relations familiales... cette sphère paradisiaque ou infernale! Y trouver sa juste place en restant soi-même, éviter la glu des non-dits, des lourds secrets, des malentendus. Cultiver le dialogue. Pour que la famille soit cocon ouvert et non "noeud de vipère".

Et si l'on faisait un test? Simple de demander, après chacune de nos rencontres "Comment est-ce que je me sens?" On mesurera immédiatement la qualité de cette relation.

Je serre mon hibou contre moi. J'ai le vibrant désir d'offrir plus d'amour encore autour de moi, de bienveillance, tendresse, empathie. Et nous sommes fourrure.

// ÉVELYNE WILWERTH

## en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles - ☎ 02-246 41 11 - Fax : 02-246 46 30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze ☎ 02-246 46 29 - E-mail : catherine.daloz@mc.be

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :

Joëlle Delvaux ☎ 02-246 46 24 - E-mail : joelle.delvaux@mc.be

Philippe Lamotte ☎ 02-246 57 51 - E-mail : philippe.lamotte@mc.be

ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES :

Carine Renquin ☎ 02-246.46.27 - Nelly Cohen ☎ 02-246 46 28 - Internet : Chantal Dubuc ☎ 02-246 46 23

MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl, Chantal Dubuc, Philippe Maréchal



Affilié à l'Union de la presse périodique UPP

Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> jeudis du mois (1<sup>er</sup> jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing

ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)



FEUILLETEZ EN LIGNE LE JOURNAL SUR

[www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

Consultez aussi les archives depuis 2000; abonnez-vous à la lettre électronique pour lire, en primeur, le dernier numéro paru.

> Factures électriques

Le mode "veille" des appareils électriques coûte cher. Selon le Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (CRIOC), il revient chaque année à 7 milliards d'euros aux consommateurs européens. Plus précisément, le coût d'un simple décodeur TV branché 365 jours sur 365 revient entre 46 et 81 euros, selon l'installateur concerné. En améliorant les technologies et/ou en débranchant complètement les appareils (quand c'est possible), les ménages pourraient économiser 10 à 15% de leur consommation électrique.

> Discrimination fondée sur l'âge

Depuis 2003, la loi anti-discrimination interdit la discrimination fondée sur l'âge. Pourtant, cette dernière se retrouve fréquemment sur le marché du travail mais aussi dans de nombreux autres secteurs de la société tels que l'accès aux biens et aux services (assurances...) ou la participation à des activités de tous ordres. Confronté à un nombre non négligeable de plaintes dans ce domaine, le Centre pour l'égalité des chances fait le point sur la question dans une brochure, en examinant où on retrouve cette discrimination le plus fréquemment et en proposant des stratégies pour l'éviter ou la gérer au mieux. La brochure est téléchargeable sur le site [www.diversite.be](http://www.diversite.be).

INFOS : CENTRE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES : 0800/12 800.

> Demander sa pension

Les salariés et les indépendants peuvent, depuis peu, introduire leur demande de pension sur le site internet [www.demandedepension.be](http://www.demandedepension.be). Jusqu'à présent, ils devaient se rendre à l'administration communale ou s'adresser à l'institution de pension compétente pour faire leur demande. Celle-ci peut maintenant se faire au départ d'un ordinateur, au moyen de sa carte d'identité électronique ou d'un "token" (carte comprenant 24 codes personnels). La demande peut être introduite au maximum un an avant la date souhaitée de départ à la pension, au plus tôt le mois du 59<sup>ème</sup> anniversaire. Celui qui part à la pension à 65 ans n'a, quant à lui, aucune demande à introduire.

INFOS : SALARIÉS : 0800.502.56. - INDÉPENDANTS : 02/546.42.11.

> Prix de l'économie sociale

Le 19<sup>ème</sup> appel est lancé pour le Prix 2011 de l'économie sociale. Ce prix vise à récompenser des entreprises innovantes dans leur mode de gestion axé sur les travailleurs et dans leur attention marquée pour les impacts sociaux et écologiques de leur activité économique. Les entreprises (catégories débutante ou confirmée) doivent être situées en région wallonne ou bruxelloise. Un prix récompensera aussi une entreprise ayant su combiner ses valeurs sociales à celles du développement durable. Un quatrième prix récompensera un travail de recherche en lien avec l'économie sociale. Inscriptions avant le 10 juin (30 sept. pour le travail de recherche).

INFOS : 04/227.58.89. - [WWW.PRIXDELECONOMIESOCIALE.BE](http://WWW.PRIXDELECONOMIESOCIALE.BE)

L'associatif : un secteur secondaire?

D'après une étude de la Fondation Roi Baudouin et de la Banque nationale, l'associatif pèse de plus en plus lourd dans l'économie. Surtout, il va croissant, à un rythme plus élevé que les autres secteurs (construction, finance...) avec lesquels il rivaliserait en poids.



générait environ 212.000 emplois nets supplémentaires", indique le rapport. Ce phénomène de création d'emplois est généralisé à toutes les branches d'activité des ISBL. Mais les domaines de la santé – fort de la présence de nombreux hôpitaux – et de l'action sociale témoignent d'une progression de l'emploi plus importante encore: respectivement 144.600 et 153.500 salariés. Ces deux branches réunies totalisent ainsi près de 70 pourcents de l'emploi salarié total des ISBL.

"Bien que très favorables, ces chiffres concernant l'emploi doivent toutefois être quelque peu relativisés", remarquent avec prudence les analystes. Ils notent tout d'abord une moyenne de salaire horaire inférieure par rapport au reste de l'économie, de même qu'une occupation en heures moins élevée – en fait un recours au temps partiel plus fréquent. Recours volontaire? Le rapport ne peut en juger, tout autant qu'il ne veut pas conclure à la précarité de l'emploi dans le secteur.

Autre raison de relativiser les résultats en matière d'emploi (et qui – a contrario de la raison précédente – plaide en faveur du secteur): l'activité attribuable au travail bénévole n'est pas mesurée.

Avec leur participation à hauteur de 5% au PIB en 2008, les ISBL sont qualifiées comme un "acteur appréciable du paysage économique". Voilà qui renforce une autre manière de jauger de la richesse du secteur: son utilité sociale.

//CD

>> Plus d'infos: "Le poids économique des associations en Belgique. Analyse quantitative", 2011, 36 p. L'étude peut être téléchargée gratuitement sur [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) ou commandée au 070/23.37.28.

L'économie, ça nous regarde!

Un peu lassé – ou perdu – face au jargon économique qui envahit chaque jour les médias? Un ouvrage pratico-pratique, réalisé par un auteur belge, aide considérablement au décryptage des enjeux. D'autant plus salubre en temps de crise...

En quoi consiste exactement une SICAV? Pourquoi appelle-t-on certains pays des "pays émergents" ou des "tigres économiques"? Quelle est, en Belgique, la différence entre l'indice des prix et l'indice santé? Pourquoi parle-t-on tellement de pays comme la Grèce depuis la crise financière et économique de 2008-2009? C'est à ce genre de questions, très diverses, que répond avec pédagogie l'ouvrage "L'économie en 100 mots d'actualité", œuvre de Christophe Degryse, journaliste spécialisé dans les matières européennes.

En fait, cette quatrième édition n'est autre que l'actualisation d'une initia-



tive prise par la Libre Belgique en 1998, visant à initier le public au jargon économique régulièrement entendu ou lu dans les médias. Vu le

Santé mentale sur les ondes

"Durant un mois, Radio Panik se met au diapason de la santé mentale", annonce la radio libre bruxelloise (105.4 fm). Pas d'effondrements pour ceux qui ne captent pas ses ondes, l'Internet permet l'écoute d'aussi loin que l'on se trouve.

La programmation du 18 avril au 16 mai, élaborée de concert avec l'asbl l'Autre "lieu", entend ouvrir une brèche dans le discours sur la folie. Ne serait-elle que l'affaire des fous et de leurs médecins? Devrait-elle rester cloîtrée loin du monde, réduite au mutisme? Fidèle à son passé de militance, Radio Panik ne le pense pas et, surtout, s'atèle à démentir cette idée. Durant un mois, son programme très fourni visera à "déranger les habitudes de penser" la folie. "L'enjeu est de rapatrier les questions autour du trouble psychique et de son traitement dans la ville, les faire sortir de l'hôpital, inviter les individus à s'exprimer sur un sujet qui, habituellement, n'est que du ressort des professionnels du soin et mobiliser d'autres types d'expertise tout aussi légitimes".



Les mises en ondes à entendre – ou réentendre pour certaines qui seront "podcastables" sur le site de la radio – foisonnent. En guise d'exemples de la diversité prévue: une émission sur l'art et la santé mentale (26 avril à 19h), un reportage aux urgences psychiatriques de l'hôpital Sainte-Anne (27 avril à 12h), l'histoire de la radio "non officielle" d'un hôpital psychiatrique de Buenos Aires (28 avril à 8h), des lectures de textes du chorégraphe V.Nijinski ou du poète A.Artaud (28 avril à 15h), la rediffusion d'un débat sur les alternatives à la psychiatrie (3 mai à 8h), des épisodes de "psychoses" - une série documentaire sur l'ordinaire de la folie (11 mai à 12h), une programmation de musiques en marge, folie et création musicale (11 mai à 13h)... Et une foule de découvertes auditives.

C'est le 16 mai que se terminera l'accent "santé mentale" donné à la programmation de Radio Panik. Enfin, pas complètement. Tous les 3<sup>ème</sup> lundis du mois à 17h, depuis deux ans, l'émission "Psyence" est diffusée, comme "un grain de folie sur les ondes". Une occasion de témoigner pour les premiers concernés par le champ de la santé mentale – on parle d'usagers ou d'ex-usagers. Mais aussi de débattre, de dédramatiser la folie, d'interroger l'exclusion. A vos écouteurs!

//CD

>> Plus d'infos sur [www.radiopanik.org](http://www.radiopanik.org)

succès de ce premier jet, et en raison des impacts persistants de la crise évoquée ci-dessus sur nos politiques belges et européennes, les éditeurs ont jugé pertinent de rééditer ce "patchwork". Assumé comme tel, celui-ci est le fruit d'une subjectivité toute journalistique (quant au choix des mots retenus) mais s'avère rigoureux sur le plan scientifique et d'une excellente tenue didactique.

La nouvelle édition a été enrichie de tableaux, graphiques (très clairs) et de définitions connexes proches des 100 mots choisis. A raison de deux pages par mot, l'ouvrage aborde divers mécanismes économiques (inflation, déflation, etc.), mais aussi des institutions notoires (OMC, BEE, etc.), des concepts utilisés dans les entreprises (marketing...), mais aussi des per-

sonnages qui ont marqué l'histoire économique (Adam Smith, Karl Marx, etc.), sans oublier les indispensables enjeux de société, plus d'actualité que jamais: spéculation, réduction du temps de travail, etc. De quoi faire des ravages dans l'enseignement secondaire voire supérieur. Et, bien au-delà, chez tout qui ne désire pas mourir idiot face à une économie qui régit le monde et, de plus en plus, toutes les facettes de notre quotidien.

//PHL



>> "L'économie, en 100 mots d'actualité", Christophe Degryse, 212 p., Ed. de boeck, 2011.

## Storytelling

## Des histoires pour convaincre

Des histoires, des histoires et encore des histoires. Pour nous faire acheter, travailler, élire. Cet art d'utiliser le récit à des fins commerciales, managériales ou politiques porte le nom de "storytelling". Cette technique peut-elle être mise au service du secteur non-marchand, de la promotion de la santé par exemple, sans qu'il y perde son âme? Réflexions croisées.

**Le storytelling est né aux Etats-Unis dans le champ du marketing.** Certains citent Edward Bernays comme l'initiateur du courant, dans les années 1920. L'intuition de cet homme, neveu de Freud : il faut, pour convaincre quelqu'un, s'adresser non pas à sa conscience mais à son inconscient. E. Bernays jette ainsi les bases d'un système de captation de la libido des consommateurs. Ce serait lui qui aurait incité les femmes à fumer aux USA en s'adressant à leur inconscient (leur désir d'émancipation, de liberté). Ce serait lui aussi qui aurait fait de la voiture un symbole de virilité.

LES HISTOIRES, POUR CONVAINCRE, S'ADRESSENT À L'INCONSCIENT.

pareil pour nous entraîner dans l'histoire qu'elles veulent bien nous raconter. Des enfants qui dégustent leur pâte à tartiner au petit-déjeuner à l'éclat du pare-brise qui peut être évité, en passant par la liberté et la séduction offertes par une voiture ou encore par la tornade blanche qui peut envahir miraculeusement nos domiciles, les histoires sont omniprésentes dans le monde de la publicité.

François Meuleman, polytechnicien belge formé à la psychologie et aux sciences commerciales et auteur d'un récent ouvrage consacré

à *"vont manger. Ouf. Il n'y a pas de danger"*. Dans le second spot, un groupe d'enfants semble seul avec un clown sur une plage. Les habits du clown sont visibles mais il n'est pas clair que les enfants sont habillés. *"Heureusement, le clown est celui de la marque bien connue. Raisonnablement : ne confions plus nos enfants à d'autres fast foods, celui-ci est bien plus rassurant"*, interprète François Meuleman.

## Ringard le non-marchand?

*"Pourquoi le non-marchand n'utiliserait-il pas les armes du storytelling?"*, s'interroge François Meuleman qui estime ce secteur bien trop frioleux par rapport au marketing en général et au storytelling en particulier. Pourquoi donc ce secteur n'ose-t-il pas miser sur ses propres modèles d'identification? Si tous n'osent pas, certains ont pourtant franchi le pas, ouvert la voie. *"Les 'marques' du non-marchand ont, elles aussi, une vie, explique-t-il. Et cette vie pourrait*

Présidente de la Ligue Alzheimer. *Quand je rencontre des familles confrontées à la maladie, je leur raconte des fragments d'histoires vécues par d'autres qui vivent la même chose. Ces récits trouvent écho en elles et les aident beaucoup"*. La plate-forme francophone pour le volontariat a pris, elle aussi, la mesure de l'importance du témoignage de volontaires pour motiver des personnes à s'engager à leurs côtés. Pour preuve : la mise sur pied, en cette année européenne du volontariat, d'une exposition itinérante baptisée *"Toi + Moi + Nous"*. Soit 52 portraits de citoyens qui, à travers leurs actes, leurs sourires et leurs paroles agissent pour une société plus solidaire.

## Des histoires pour promouvoir la santé?

Le storytelling reste un sujet polémique. Pour Christian De Bock, rédacteur en chef de la revue Education Santé, pas question de recourir à ce qu'il qualifie de techniques de manipulation. *"Dans le domaine de l'éducation à la santé, explique-t-il, nous sommes dans le registre de l'éducation permanente. Nous devons fournir aux gens des outils de compréhension. Ne pas arracher une quelconque adhésion par de l'émotion. Tous les moyens ne sont pas éthiquement acceptables pour faire passer un message"*.

Le discours est un peu différent du côté de l'Observatoire de la Santé du Hainaut. Depuis 2002, l'institution provinciale de promotion de la santé mène des campagnes de prévention des maladies cardiovasculaires sous forme de spots télé et radio. Les téléspectateurs et auditeurs sont invités à s'identifier, ici à Gérard qui pratique trente minutes d'activité physique pas jour, là à des fumeurs positionnés à des stades de motivation différents par rapport à l'arrêt tabagique. *"Oui, on peut dire qu'on utilise le storytelling"*, consent le Dr Berghmans, directeur de l'institution. *Mais s'y cantonner serait contraire à la démarche de promotion de la santé qui vise l'appropriation de sa santé. On ne pourra jamais, comme le font les publicitaires, promettre la santé à des personnes sous prétexte qu'elles adoptent des comportements protecteurs. Nous avons mis au point de nombreux outils, plus subtils que le storytelling : des brochures où figurent des témoignages de citoyens sur leur manière de manger, la façon dont ils ont arrêté de fumer. Nous organisons aussi des rencontres-débats, des mobilisations au sein des communes. La simplification outrancière : non merci. Nous sommes favorables à la complémentarité des approches et surtout à la rigueur scientifique"*, insiste le Dr Berghmans.

Le service communautaire Question Santé ne rechigne pas non plus à recourir à des histoires pour promouvoir la santé. *"Informer en racontant des histoires, pourquoi pas?", lance Patrick Tréfois. Et de belles histoires plaisantes à écouter, c'est encore mieux!"* On pense à cette campagne de sensibilisation à la protection solaire. Elle met en scène Palou, un garçonnet qui veut devenir l'ami du soleil et ne comprend pas pourquoi celui-ci est méchant avec les gens de son village. Mais des nuances s'imposent une fois encore. *"Tous les sujets ne peuvent être abordés de la même manière, au risque de heurter les personnes concernées, précise Patrick Tréfois. La santé n'est pas un produit commercial qu'il faut vendre à tout prix. L'information et la promotion de la santé visent à ce que nous puissions faire des choix pour agir sur notre santé. Il n'y a pas une seule manière d'être en bonne santé"*.

// VÉRONIQUE JANZYK

Le terme de *storytelling* est, quant à lui, apparu dans les années 1990. Fini le règne des logos et des slogans. Désormais les publicitaires misent sur l'identification aux marques et à des valeurs qu'elles prétendent véhiculer, par l'intermédiaire de personnages et d'histoires – réelles ou fictives – mises en scène. On en vient notamment à mythifier les fondateurs des marques. S'adonnant au *storytelling*, Apple va par exemple renvoyer à la success-story de l'entreprise et de son charismatique leader, Steve Jobs. Son fonds de commerce sera son histoire vue comme un roman d'apprentissage exemplaire. Autre exemple : le whisky Chivas, connaîtra un regain de ses ventes avec l'engagement d'ambassadeurs de la marque, chargés de raconter l'histoire romancée des frères Chivas... en discothèques! Les mêmes cartouches de la *success-story* seront utilisées par les créateurs de Yahoo, Google et Facebook, pour ne citer qu'eux.

Quant au monde politique, certains ont aussi cédé aux sirènes du *storytelling*, en ne vendant plus un programme mais en jouant de leurs histoires personnelles et sur les émotions des citoyens-électeurs.

## Pourquoi ça marche

Le *storytelling* fait mouche. Pourquoi? Parce que notre vie a commencé par des histoires racontées par nos parents. Et c'est bien utile. Les héros, les personnages, le suspense, les désirs mis en récit, les "happy-end": tout cela contribue à la construction de notre imaginaire. Ancrées dans notre vie personnelle, les histoires nous aident à nous projeter dans le futur et à nous identifier à autrui. Nous sommes donc très réceptifs à ce mode de communication. Qu'il s'agisse d'images publicitaires, de spots ou de sites internet, les marques n'ont pas leur

au *storytelling* (1) retient également d'autres exemples, plus édifiants. Parce qu'ils jouent à fond la carte du suspense, des peurs, des pulsions. Et de citer deux spots publicitaires concernant chacun une chaîne de fast-food. Dans le premier, des silhouettes d'enfants se découpent sur des vélos à la tombée de la nuit. *"La virée se déroule à l'heure où les enfants devraient être près de leurs parents, commente François Meuleman. Dans l'inconscient, c'est l'heure où l'on sort faire des bêtises. Où vont ces enfants? Pourquoi? Ces questions induisent la construction d'une histoire. En fait, ces enfants*

*nous raconter de belles histoires porteuses de vraies valeurs et de rêves véritables. L'Abbé Pierre, Sœur Emmanuelle, Coluche l'ont bien fait"*.

L'identification, on en est bien loin parfois. Par exemple quand on en appelle aux dons en recourant à l'image d'un enfant affamé. Le *storytelling* préférera jouer sur la visibilité du héros. Et le héros, c'est le donateur. *"Dans votre quotidien, vous serez plus réceptif à un message qui vous positionne comme le sauveur d'un enfant qu'à celui qui vous culpabilise d'être le nanti"*, commente François Meuleman. C'est l'option adoptée par Médecins sans frontières, qui ne culpabilise pas mais en appelle à l'action. *"Pour changer un comportement, affirme l'auteur, il faut ouvrir un sésame neuronal : l'affectif. La zone de l'action est entourée par celle de l'émotion. Il ne faut pas vouloir changer un comportement par le négatif. La culpabilisation ou l'interdit se révèlent inefficaces"*. Parmi les associations qui ont compris les enjeux d'une approche positive, François Meuleman cite l'Unicef, qui ne focalise pas sur le problème mais sur la solution, ou encore Handicap International qui, avec ses lacets bleus, utilise des symboles forts, comme la fraternité, le lien, la vie.

LA CULPABILISATION OU L'INTERDIT SE RÉVÈLENT INEFFICACES.

## Se raconter

*"Se raconter, se présenter à travers ce que l'on vit, c'est très important, relève Sabine Henry,*

(1) François Meuleman, *"Storytelling, on va tout vous raconter"*, Ed. Edipro, 2009.

## Dans le monde du travail aussi

Le *storytelling* est également utilisé dans le monde du travail par les entreprises et les chercheurs d'emploi. Une start-up française, HéliA, a lancé une plate-forme d'échanges entre les employeurs et les candidats potentiels. A travers des blogs, des témoignages, des échanges de mails, des hommes et des femmes se racontent. Par ailleurs, de plus en plus de grandes entreprises – y compris publiques – mettent en scène, dans leurs annonces de recrutement, des travailleurs qui témoignent de leur satisfaction et fierté à y exercer leur métier. Rien de tel en effet pour attirer de nouveaux candidats à l'emploi.

Le néo-management, de son côté, a vite saisi l'intérêt du *storytelling* pour renforcer la culture d'entreprise. Des études pointent, depuis des années, le rôle négatif du silence dans l'organisation des entreprises. Il serait responsable de la majorité des échecs des projets commerciaux. *"Le silence, c'est celui de l'incompréhension face à un mode d'organisation, explique Christian Salmon (1). C'est aussi celui des conflits non réglés. Le silence se révèle une technique de survie individuelle, exacerbée en cas de difficultés économiques. Ainsi, en entreprise, le storytelling prend la forme d'une injonction à raconter, lancée aux travailleurs. Tous les récits ne seront pas valorisés, on l'imagine bien. Certains auront plus de poids : ceux qui permettent de partager des connaissances, des valeurs comme la disponibilité ou l'adaptabilité, ou qui donnent foi dans l'avenir."*

// VJ

(1) Christian Salmon, *"Storytelling, la machine à raconter des histoires"*, Ed La Découverte, 2007.



Les pages d'En Marche se sont souvent ouvertes aux activités, aux combats et projets d'Altéo (mouvement social de personnes malades, valides et handicapées). Aujourd'hui Altéo a 50 ans. C'est l'occasion d'offrir une place toute spéciale à l'association, aux personnes qui la composent, malades, handicapées, invalides ou simplement touchées et convaincues de la justesse et de l'utilité de ce mouvement social particulier.

## 50 ans de vie partagée, 50 ans de combats communs!

On peut affirmer que le temps passe vite quand on vit un projet commun et qu'on poursuit ensemble des objectifs convergents. Cela fait 50 ans qu'au sein de la Mutualité chrétienne a été semée, a germé et a fructifié l'idée de permettre aux personnes porteuses d'un handicap, aux malades chroniques ou aux invalides de s'associer. Tous les jours, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir permis cette dynamique tellement importante pour les combats que nous portons ensemble.

Altéo combine un multitude d'aspects, de couleurs et d'éclairages particuliers. Ils se déclinent tant dans des activités de loisirs, de détente, qu'au cœur d'un lobbying politique ou encore sur le terrain du sport et des séjours de vacances. Quel que soit l'âge, le handicap, le degré d'invalidité des personnes, Altéo s'offre comme un lieu d'épanouissement. Les textes qui suivent le décrivent dans le détail. Lisez, et qui sait vous aurez peut-être aussi l'envie de participer, de vous in-

vestir aux côtés des membres de cette association d'éducation permanente.

### Pourquoi un engagement fort de la Mutualité chrétienne?

Les personnes les plus fragilisées sont nos VIP, nos Very Important Person. La Mutualité met en pratique cette conviction au travers des services de remboursement, au travers des positions défendues à l'INAMI, au travers des structures qu'elle soutient, etc. Car, nous savons que, sur les épaules de ce public, reposent les plus grandes charges et coûts de soins de santé.

Mais l'utilité d'un mouvement tel Altéo ne se limite pas au domaine des soins. Les questions qui sont portées par le mouvement dépassent le secteur de la santé. Enseignement, logement, emploi, formation... : dans tous ces domaines, l'auto-nomie et l'intégration des personnes représentent des enjeux importants.



### La nécessité d'un mouvement fort et autonome!

Les personnes porteuses d'un handicap, malades chroniques ou invalides sont acteurs de la société, de manière pleine et entière. A ce titre, nous devons promouvoir une organisation de la société qui permette leur participation active et indépendante.

Le mouvement Altéo – sans aucun doute la plus grande association de patients en Belgique – occupe une place importante dans la maison "mutualité chrétienne". Altéo veille, au quotidien, à interpeller les structures de la mutualité sur les spécificités des personnes qui le composent.

Plus fondamentalement encore, Altéo poursuit son propre chemin. C'est sans doute une des grandes caractéristiques des mouvements et associations du monde chrétien et des associations proches de la mutualité : chacun a le droit à s'exprimer et possède une liberté de projets et de dé-

veloppements, dans un stricte respect de ses dynamiques propres.

### Merci par milliers!

Les milliers d'individus qui ont fait et font vivre le mouvement au quotidien depuis 50 ans, par leur investissement, par les heures et jours offerts doivent être remerciés 50, 500 ou 5000 fois.

Les centaines de travailleurs qui s'investissent tous les jours à leurs côtés, tous ces hommes et ces femmes sont aussi des bâtisseurs de solidarité. A tous, au nom de la Mutualité chrétienne, bon anniversaire et longue vie!

// ALDA GREOLI,  
SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA MC

## Peut-on être han

Quand les valides parlent des personnes handicapées, de souffrances, de prise en charge, et point de se poser la question : cette vie, "vaux" pondent la majorité des personnes handicapées

## Un ancrage local, une multitude d'activités

Fort de ses 120 groupes locaux répartis au sein de 14 régionales, de ses dizaines de permanents et de ses centaines de volontaires, Altéo est un mouvement social qui bat au rythme de ses nombreuses activités de loisirs, d'entraide et de sensibilisation.



**Briser l'isolement des personnes handicapées : tel était le but premier des groupes locaux créés il y a 50 ans à l'initiative de l'Association chrétienne des invalides et handicapés (ACIH).** De rencontres en rencontres, très vite, l'expression artistique - via la peinture, la poterie, l'art floral, notamment - fut le prétexte à se retrouver régulièrement. Aujourd'hui encore, ces ateliers créatifs rencontrent un franc succès. Ils représentent un moyen d'expression personnelle, de valorisation et d'ouverture au monde, que le mouvement n'hésite pas à mettre en valeur lors d'expositions.

A côté de ces ateliers créatifs, les groupes proposent aussi quantité d'activités culturelles et de loisirs où la rencontre et la convivialité sont toujours au rendez-vous : repas festifs, excursions, visites, balades guidées, initiation à internet... Mais la réflexion, l'information et l'action militante ne sont jamais bien loin : conférences-débat sur des sujets touchant au handicap ou à la

maladie, actions de sensibilisation au handicap dans les écoles, groupes de travail sur la maladie chronique, démarches de revendications auprès des pouvoirs locaux sur l'accessibilité des bâtiments... "Ces groupes sont la force vive du mouvement, explique Nancy De Fauw, animatrice Altéo en Hainaut oriental. Ce sont des lieux précieux pour nos membres, où se discutent les difficultés de vie, où s'échangent des pratiques, des expériences, où se créent des revendications, où se forment aussi les militants de demain..." poursuit-elle avec enthousiasme.

### Une solidarité de proximité

Depuis une vingtaine d'années, le mouvement a tissé aussi un formidable réseau d'entraide de proximité. Grâce à l'investissement de volontaires prêts à donner de leur temps, les personnes malades ou handicapées peuvent ainsi bénéficier d'une aide pour des petites choses de la vie quotidienne (démarches administratives, courses, petites réparations...) et d'un transport accompagné pour leurs déplacements (visites chez le médecin ou à l'hôpital, activités...). Altéo est d'ailleurs toujours à la recherche de nouveaux volontaires pour répondre à une demande sans cesse croissante.

### Des séjours de vacances accompagnés

Le volontariat est également au cœur de quelque 60 séjours de vacances, stages sportifs et pèlerinages que propose chaque année Altéo aux personnes malades, handicapées et à leur famille. "Plus que toute autre, ces personnes, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, en famille, en couple ou seules, ont besoin de rompre avec leur quoti-

dien, de changer d'air, affirme-t-on à l'ASBL. Pourtant l'inaccessibilité des sites et le besoin d'accompagnement rendent souvent difficiles ces moments d'évasion et d'épanouissement personnel. Quelles que soient les destinations et formules, nos séjours sont adaptés aux besoins de chacun. Ils sont encadrés par des professionnels et des volontaires qui contribuent, par leur engagement solidaire, à l'ambiance conviviale"

### Du sport pour tous

Autre dessein d'Altéo : l'intégration de tous par le biais du sport. Pour mettre celui-ci à la portée de tout un chacun, dans les meilleures conditions possibles tout en garantissant une sécurité maximale, le mouvement a créé, en 1978, l'Essor. Ce dernier s'est associé à deux autres fédérations pour créer, 22 ans plus tard, la FêMA, Fédération multisports adaptés, qui vise à la fois la pratique du sport de loisirs et l'intégration. Actuellement, une cinquantaine de cercles sportifs s'adressent aux adultes et enfants ne pouvant, en raison de leur handicap ou de problèmes de santé, s'intégrer dans un cercle sportif pour valides. La fédération a choisi la logique de proximité plutôt que celle basée sur la spécificité du handicap. C'est pourquoi les cercles regroupent des personnes vivant des situations de santé et de handicap fort variées. Des sous-groupes se créent alors de façon à proposer les disciplines et activités sportives qui conviennent à chacun. "Le fait de participer à la vie sociale et de s'impliquer dans la vie associative par le biais du sport est également très valorisant", conclut Sylvie Petit, conseillère technique à l'Essor.

// JOËLLE DELVAUX

>> Pour en savoir plus sur les activités d'Altéo, contacter votre mutualité régionale ou surfer sur [www.alteoasbl.be](http://www.alteoasbl.be)



**La vie d'une personne handicapée, même si ce handicap est sévère, ne s'arrête pas au handicap.** Mais les valides sont aveugles (!) comme le résume si bien Charles Gardou, professeur à Lyon (1). "Le handicap, écrit-il, est une situation de privation de liberté, variable selon le degré de gravité de la déficience..." mais aussi une situation liée "aux entraves d'un environnement colonisé par les "bien portants". Il ne touche donc pas uniquement le corps ou l'esprit : il affecte la liberté de la personne. Etre handicapé, c'est encourir la menace d'être déterminé par sa seule blessure et soumis, par celle-ci et par le comportement des autres, à des formes de captivité et d'asservissement".

La "privation de liberté" dont parle Charles Gardou tient d'abord à "un manque de reconnaissance". Le discours dominant est de dire que les personnes handicapées font partie de notre société... tout en étant dans la société, on a du mal à trouver notre place" explique une personne handicapée.

### Dans une société de la perfection

Bien sûr, quand le corps vous trahit et ne répond pas à votre envie de se mettre en marche, de prendre un objet ou de s'exprimer, il y a bien des raisons de perdre confiance en soi. Surtout dans la société actuelle où la réussite individuelle comme

# Un travail politique pour "changer le monde"

*"Changer le monde commence par se changer soi-même" chante Keny Arkana, jeune rappeuse engagée, dans l'album "Entre ciment et belle étoile" (1). Cette phrase résume bien le sens du travail politique d'Altéo. Celui de la défense des droits des personnes malades, invalides et handicapées, au départ des membres eux-mêmes, de leurs vécus, de leurs points de vue.*

**Altéo mène l'action politique avec ses membres, en s'appuyant sur leurs situations et expériences de vies.** Ils apportent leurs compétences et expertises au sein des instances, commissions et groupes de travail. Qu'il s'agisse des orientations du mouvement à définir, des actions à mener, des thèmes de campagne à choisir ou encore des revendications politiques à formuler, l'ASBL a ce souci constant de la participation.

Si l'objectif du travail politique est le changement concret de la société, le processus d'élaboration de ce travail est également primordial. En s'engageant sur cette voie, les personnes concernées acquièrent l'expérience du travail collectif, engrangent des connaissances, développent des capacités de prise de parole politique et deviennent ainsi des citoyens actifs et militants. Ce travail permet de réelles avancées sur le terrain.

## Un vaste champ d'interventions

Parmi les actions politiques, deux aspects du vivre ensemble mobilisent principalement les énergies au sein d'Altéo.

### > L'accessibilité et la mobilité

Altéo a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes à mobilité réduite. Pouvoir accéder à la culture, à l'information, à l'emploi, pouvoir utiliser les transports en commun comme tout un chacun et accéder aux bâtiments publics font partie de ses combats.



### > Les politiques en matière sociale et de santé

Un plus grand accès aux soins de santé pour les malades chroniques, l'amélioration du statut d'invalidité, les revenus et l'emploi des personnes malades et handicapées..., Altéo reste attentif à l'évolution des législations sociales et en informe régulièrement ses membres. Tout ce travail politique se mène en étroite collaboration avec les différents services de la MC.

Altéo se positionne donc comme un acteur de la politique sociale et de santé et déploie différents moyens pour assurer ce rôle :

- > sensibilisation, information et relais vers le grand public, les administrations et les pouvoirs publics, des difficultés et attentes des personnes malades, invalides ou handicapées ;
- > organisation de campagnes de communication

et d'information pour changer les mentalités et lutter contre les préjugés ;

> veille et militance pour des changements positifs dans les politiques et législations ;

> vigilance vis-à-vis des évolutions de la société qui peuvent engendrer de nouvelles discriminations.

Les années à venir seront marquées par l'adoption, par notre pays, de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Véritable moteur de changement des mentalités, cette Convention renforce l'obligation des entités fédérées d'inclure les personnes handicapées dans la société. Penser le handicap de manière transversale, renforcer les dispositifs de non-discrimination, respecter et garantir l'autonomie ainsi que les choix de vie des personnes handicapées ainsi que leur participation dans les processus de décision, constituent autant d'enjeux que la Belgique se doit de mettre à l'agenda.

La crise économique, l'instabilité politique de la Belgique et les contraintes budgétaires assombrissent l'avenir du pays et mettent le système de protection sociale en péril. Pourtant, sans les transferts liés à la sécurité sociale, c'est près de 40% des Belges qui vivraient sous le seuil de pauvreté (2). Altéo doit rester vigilant.

// SEBASTIÁN FRANCO  
ET EMILIE DESMET

(1) Paroles de Keny Arkana, "Entre les lignes : clouée au sol", Entre Ciment et Belle Etoile, Because Music, 2006.

(2) Trimestriel " Parlons-en" n°41, AWIPH, janvier-février 2010.

simplement dans des espaces réservés. Depuis trop longtemps les personnes handicapées ont dû s'adapter à la société. Aujourd'hui, c'est à la société de s'adapter pour leur permettre de mener une vie de citoyen. La personne handicapée demande à être davantage reconnue qu'aimée ou assistée.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉTHIQUE D'ALTÉO

(1) "Le handicap par ceux qui le vivent" - Sous la direction de Charles Gardou - Ed. Eres, 2009.

dicap. Ils savent d'expérience la réalité d'un handicap moteur, visuel, auditif, psychique... et ses répercussions dans leur vie quotidienne. Ils savent aussi que, dans la diversité des situations à affronter, chacun d'eux peut trouver à sa manière les moyens de se libérer. Non pas seulement en "acceptant son handicap", mais en trouvant l'équilibre entre "l'acceptation de l'inéluctable, et notre capacité à transformer ce qui peut l'être".

De nombreux témoignages le confirment : la personne handicapée est heureuse si on lui donne les moyens de s'épanouir dans la société et non

## Venez faire la fête le samedi 14 mai à Ciney!

**"La différence n'est pas rose, osons lui donner des couleurs"** : tel est le slogan de la grande fête qu'Altéo organise pour ses 50 ans. Ce slogan reflète bien la vie du mouvement et de ses membres : s'il n'est pas tous les jours facile de vivre avec un handicap ou une maladie, les personnes essaient quotidiennement de dépasser leurs limites. C'est cette force de se dépasser soi-même qu'Altéo célèbre à Ciney Expo, le **samedi 14 mai** prochain, de 10h à 18h30.

De nombreuses activités, ordinaires et extraordinaires, seront proposées :

- > **activités sportives** : initiation à la spéléologie et au para-moteur, football en chaise, parcours de cordes...
- > **activités d'expression culturelle** : groupe de rock de personnes handicapées mentales, pièces de théâtre sur la réalité du handicap, sketches, expositions de photos, de caricatures, d'artisanat...
- > **démonstrations** d'innovations et de techniques d'adaptation pour les personnes malades et handicapées.

### Au programme également :

- > **9h30 - 16h** : journée d'étude sur "l'emploi des personnes malades et handicapées" (sur inscription).
- > **11h30 - 13h30** : célébration officielle du 50<sup>ème</sup> anniversaire d'Altéo par Jean-Pierre Yernaux et Philippe Bordart, respectivement Président et Secrétaire général d'Altéo et Alda Gréoli, Secrétaire nationale de la MC. Présentation du film réalisé par Altéo : "Ligne(s) de Vie".
- > **14h - 16h** : débat sur "enseignement et handicap" avec JM Longneau, philosophe aux FUNDP et Gh Magrotte, professeur émérite de l'Université de Mons.
- > **16h30 - 17h** : chorégraphie de cyclodanse.
- > **17h** : concert de Marka.

Pour rejoindre Ciney Expo, des bus au départ de chaque région sont accessibles aux membres d'Altéo sur inscription. Des navettes emmèneront aussi les visiteurs à Ciney Expo (rue du Marché Couvert 3) au départ de la gare de Ciney.

>> **Plus d'infos** : 02/246.42.26 • [www.altéoasbl.be](http://www.altéoasbl.be) • [www.osonsdescouleurs.be](http://www.osonsdescouleurs.be)

En partenariat avec Dexia, Groupe Arco, EPC-Familia et CBC.

Avec le soutien de la Communauté française, la Région Wallonne, la Région Bruxelles-Capitale et la Loterie Nationale.



## Quelques moments-clés pour Altéo

### 1955

Une vingtaine de bénévoles qui accompagnaient des malades lors des pèlerinages à Lourdes jettent les bases de La Fraternelle Joseph Cuypers, qui deviendra plus tard le service de l'aide aux malades de la MC.

### 1960

Au sein du Mouvement ouvrier chrétien, des mutualistes et syndicalistes décident de créer, au sein de la Mutualité chrétienne, des "groupements d'invalides" qui prendraient en mains la défense de leurs intérêts.

### 1961

Assemblée constitutive de l'Association chrétienne des invalides et handicapés (ACIH) qui prendra le statut d'asbl deux ans plus tard. Grâce à l'appui des services sociaux mutualistes, l'ACIH jette les bases d'un réseau de groupes locaux et régionaux.

### 1965

L'octroi d'une indemnité minimale d'invalidité est obtenue grâce à l'ACIH.

### 1966

La Fraternelle multiplie les pèlerinages et lance les premiers séjours de vacances.

### De 1966 à 1974

L'association soutient une quinzaine de projets d'ateliers protégés dans un but d'intégration sociale et professionnelle des adultes handicapés.

### 1973

En congrès à Liège, l'ACIH réclame une politique planifiée de centres d'hébergement pour les personnes handicapées mentales. La réflexion porte aussi sur le logement individuel destiné aux personnes à mobilité réduite. La même année, s'ouvre la première maison de vacances mutualiste adaptée au public des personnes confrontées à la maladie ou au handicap: le domaine de Nivezé à Spa.

### 1981

L'année internationale des personnes handicapées donne lieu à la publication d'un livre blanc à laquelle l'ACIH participe activement.

### 1987

Lors de son 25<sup>ème</sup> anniversaire célébré à Mons, le mouvement décide de relever deux défis d'envergure: l'ouverture à l'Europe et les nouvelles technologies de l'information. Dans les années 90, l'ACIH multiplie les formations à l'informatique et s'investit dans des programmes européens et initiatives novatrices tels que les centres de télétravail.

### 1992

A Butgenbach, le congrès européen de l'ACIH invite chacun à jouer un rôle de citoyen responsable. Deux axes de réflexions sont approfondis: l'emploi et l'accessibilité.

### De 1996 à 2003

Le 21 juin, déclarée journée de l'accessibilité par l'ACIH, est chaque année le théâtre d'actions pour une accessibilité dans les communes.

### 2002

Pour ses 40 ans, le mouvement transforme le Palais des expositions de Namur en un "village de l'intégration". Ses 10 quartiers forment un véritable kaléidoscope des domaines-clé qui mobilisent l'ACIH.

### 2003

L'ACIH et le service de l'aide aux malades de la MC unissent leur destinée. L'ACIH-AAM a pour ambition de créer un mouvement plus fort, plus ouvert, plus solidaire entre personnes handicapées, invalides, malades et valides. Première réalisation concrète: son magazine "entrevois".

### 2007

L'ACIH-AAM devient Altéo (en référence à l'altérité). Un changement de nom mais une fidélité aux valeurs fondamentales du mouvement: le souci de l'autre, de son mieux-être et de son inclusion sociale...

# dicapé et heureux?

icapées, il est le plus souvent question de projet finalement de rejet ou... de compassion au-delà la peine d'être vécue?" Oui, bien sûr, ré-

l'idéal de perfection physique sont les conditions d'une bonne intégration sociale. L'image contemporaine du corps parfait s'accommode mal du handicap. Il est donc important de se déculpabiliser par rapport à ses propres défaillances, d'autant plus que ce sont bien souvent "les autres", les valides, qui contribuent à accroître ce sentiment d'une vie difficile. "Quand je suis seule dans mon appartement, quand je ne suis pas mis en compétition avec des valides, je me sens très bien", affirme une invalide.

## Douloureuse relégation

C'est un fait, la majorité des personnes handicapées ressentent douloureusement les stratégies d'évitement, l'indifférence, la réprobation, le placement dans des lieux dits "spécialisés". Et les développements récents dans le cadre du diagnostic prénatal ne laissent pas présager des évolutions meilleures. Certes les progrès dans le diagnostic prénatal permettent de dépister la plupart des anomalies du fœtus et d'espérer le développement de nouvelles thérapeutiques. Mais elles éveillent aussi de nouvelles craintes du fait de permettre une sélection des fœtus en fonction de leur "normalité". Le fait que la majorité des fœtus portant un handicap, parfois simplement probable ou sans grande gravité, soient de plus en plus souvent éliminés, ne contribue-t-il pas à développer une image négative du handicap et de la personne handicapée? Et dans quelques années, qu'en sera-t-il des personnes, de plus en plus nombreuses, handicapées à la suite d'un accident?

## Transformer ce qui peut l'être

Handicapés et valides, réunis dans le mouvement Altéo, sont bien placés pour rendre compte des difficultés que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie quotidienne et comprendre l'angoisse qui surgit au moment où les parents apprennent que leur enfant est porteur d'un han-





## Pollution

## Le prix du diesel : un malentendu bien confortable

Bientôt fini, le diesel moins cher que l'essence? C'est, en pleine flambée des prix des carburants, ce que l'on aurait pu croire en lisant les titres récents d'une partie de la presse. On reste pourtant loin de cet ajustement. Réjouissant ?



Les moteurs polluent moins, mais les kilomètres parcourus explosent.

Pour la première fois, les quatre (!) ministres belges chargés de l'environnement (trois régionaux et un fédéral) se sont récemment mis d'accord pour reconnaître l'effet délétère du diesel sur l'environnement et la santé. Ils se sont montrés prêts à corriger les avantages rendant celui-ci plus accessible pour le portefeuille : les accises plus réduites que sur l'essence, mais aussi les primes à l'achat de véhicules neufs.

Concrètement, les moteurs diesels de nos véhicules émettent bien plus de particules fines et d'oxydes d'azote que les moteurs à essence. Les premières, en pénétrant au plus profond de notre système respiratoire, raccourcissent nos vies, en moyenne, de 13,6 mois en Belgique (1), pays dont le taux de "diésélisation" est l'un des plus élevés d'Europe. Associé à d'autres facteurs (génétiques, alimentaires, addictions diverses, etc.), le bruit de fond des particules, c'est-à-dire

leur concentration habituelle en dehors des pics de pollution, tue annuellement environ 10 à 13 000 personnes dans notre pays, rappelait, en 2009, le Pr Benoît Nemery (KUL) (2). Ce n'est pas tout : les particules compliquent la vie de dizaines de milliers d'asthmatiques ou de personnes souffrant de bronchites chroniques, particulièrement les enfants et les personnes âgées. On sait, par ailleurs, que les personnes vivant à proximité des grandes axes de circulation leur paient un tribut plus lourd que celles qui vivent dans les banlieues vertes.

Quant à l'impact des oxydes d'azote sur la santé, et particulièrement le NO<sub>2</sub>, il n'est pas plus reluisant. Recraché 3 à 20 fois plus par les moteurs diesels que les moteurs à essence, il développe un puissant effet irritant sur la fonction respiratoire lors des pics. Les victimes toutes désignées sont, là encore, les asthmatiques, mais aussi les personnes fragiles face

aux risques cardiaques : le NO<sub>2</sub> "force" le cœur. Globalement, seuls ou conjoints, particules et oxydes d'azote compromettent la santé des hypertendus, des personnes fragiles face à l'arythmie cardiaque, l'infarctus... (accidents coronaires).

## Des croyances à revoir

Ces effets sont soupçonnés depuis les années quatre-vingt, voire bien avant. Ils sont aujourd'hui de mieux en mieux connus, scientifiquement documentés et chiffrés. Pourtant, la "diésélisation" du parc automobile belge s'est inexorablement poursuivie. Aujourd'hui, huit voitures neuves sur dix reposent sur cette technologie en Belgique. Pourquoi une telle complaisance à l'égard de ce qui a toutes les apparences d'un problème très sérieux de santé publique ? Principalement, en raison d'informations biaisées et partielles, sinon fausses, qui ont réussi à influencer l'opinion publique et jusqu'aux décideurs.

Le diesel, "plus propre que l'essence ?" Faux, en bonne partie. Certes, on en consomme sensiblement moins que de l'essence pour parcourir un nombre égal de kilomètres. Mais son taux d'émission de particules fines et son bilan énergétique global (l'Europe doit en importer des quantités énormes depuis des raffineries éloignées) le rendent beaucoup moins intéressant que ce qu'il est habituel d'affirmer. Le filtre à particule, la solution au problème des particules ? A revoir, également ! Ces appareils ne sont que très peu efficaces contre les particules les plus petites, celles qui pénètrent jusqu'au plus profond du système respiratoire et ils ne sont efficaces qu'à haute température (3). Les voitures au diesel roulant en ville sur de petits trajets sont, à cet égard, de véritables calamités pour la santé publique.

## Un guerre de retard

Chaque fois que le débat public rebondit sur la pollution atmosphérique urbaine, ce genre de solution technologique est brandi par les lobbies automobiles (constructeurs, assureurs, société de leasing...), ce qui a pour effet d'édulcorer

ce tableau préoccupant. Certes, depuis l'introduction des normes dites "Euro, 1, 2, 3, 4...", les moteurs sont nettement moins polluants qu'auparavant. Ces efforts sont réels. Mais la réponse technologique a systématiquement une guerre de retard sur la découverte médicale quant aux effets de la pollution sur la santé. Autre explication : dans notre pays, l'assemblage automobile reste un secteur très puissant (y compris sur le plan syndical) qui s'incarne à merveille dans cette "institution" qu'est devenue la voiture de société – largement diesel – chez les cadres et les employés. L'explosion du nombre de véhicules en circulation en Belgique (plus de 5 millions aujourd'hui) gomme l'avancée des moteurs moins polluants. Avec la politique d'aménagement du territoire favorisant la dispersion (régulièrement oubliée dans ces débats), ces évolutions ont progressivement rendu l'automobile "indispensable" pour un maximum de gens, objectivement ou subjectivement.

Dès l'annonce de l'accord interministériel, Didier Reynders, le ministre des Finances en affaires courantes, a balayé d'un geste l'éventualité de revoir à la hausse les taxations sur le diesel. Le débat est-il clos, pour la x<sup>ème</sup> fois ? Ses successeurs devront en tout cas composer avec cette nouvelle donne : en bien des endroits du pays, les normes européennes sur les particules fines ont été largement dépassées. Après deux avertissements, la Belgique risque cette fois des pénalités financières auprès de la Cour européenne de justice. Le gouvernement peut encore gagner du temps, refusant de prendre des mesures impopulaires. Mais le seraient-elles vraiment si elles étaient situées dans leur contexte, échelonnées et "socialement justes" ? Pendant ce temps, la santé publique continue d'écopier.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) "Health risks of particulate matter from long-range transboundary air pollution", Organisation Mondiale de la santé (2006)

(2) Exposé préparatoire journée d'études Belspo 4 juin 2009

(3) Consulter [www.ircline.be](http://www.ircline.be)

## ça se passe

## // Sexisme dans les médias

Jusqu'au 28 mai, la Maison de Schaerbeek organise une exposition sur les stéréotypes sexistes dans les médias.

Lieu : 253, rue Josaphat - 1030 Bruxelles.  
Rens > 02.240.43.50.

## // Fibromyalgie

Le vendredi 29 avril, à 20h, FOCUS Fibromyalgie asbl organise une conférence-débat sur la place de l'intervention psychologique dans l'approche de la fibromyalgie. Entrée gratuite.

Lieu : Espace Culture à 5570 Beauraing.  
Rens > 082/71.30.22 • [www.focusfibromyalgie.be](http://www.focusfibromyalgie.be)

## // Marché Nord-Sud

Du 29 au 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai, l'asbl Mission internationale de coopération organise une vente-expo de tous types de produits et des animations au profit de ses projets dans le Sud...

Lieu : Excelsior, rue de l'Eglise St-Pierre, 1090 Bxl.  
Rens > 02.888.72.99 • [www.lamic.be](http://www.lamic.be)

## // Marche solidaire

Tous les jours de mai, le Centre OI Fosse d'Outh et Houffalize propose un programme de promenades de 4 à 26 kms, au profit de Twese Hamwe, association de femmes rwandaises. Formules de séjour WE et midweek.

Rens > 061/28.88.01 • [www.olfossedouth.com](http://www.olfossedouth.com)

## // Mariemont gratuit

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, de 10 à 18h, le Musée royal de Mariemont, rassemblant des chefs-d'œuvre de l'Antiquité classique, fait la fête à sa gratuité.

Lieu : 100, Chée de Mariemont - 7140 Morlanwelz.  
Rens > [www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

## // Arrêter de fumer

Du lundi 2 au vendredi 6 mai, de 19h30 à 21h, la Clinique et Maternité Ste-Elisabeth présente le plan de 5 jours pour accompagner ceux qui désirent mener une nouvelle vie sans tabac.

Lieu : 15, place Louise Godin - 5000 Namur.  
Rens > 0475/25.61.22 • [pierre.yves@scarlet.be](mailto:pierre.yves@scarlet.be)

## // Deuil périnatal

Le mardi 3 mai, de 18h15 à 20h, le cours inter-facultaire en bioéthique portera sur le deuil périnatal et l'interruption de grossesse.

Lieu : 61, rue de Bruxelles - 5000 Namur.  
Rens > 081/72.52.43 • [annick.massart@fundp.ac.be](mailto:annick.massart@fundp.ac.be)

## // Cancer et psychologie

Le mercredi 4 mai, de 13h15 à 16h30, l'asbl Cancer et Psychologie présentera ses activités autour de l'accompagnement des enfants et de leur famille dans le cadre de la maladie grave et du deuil. Prix : 8 EUR.

Lieu : 1, bd Zoé Drion - 6000 Charleroi.  
Rens > 071/92.55.40 • [soins.palliatifs@skynet.be](mailto:soins.palliatifs@skynet.be)

## // Chrétienté et islam

Le jeudi 5 mai, à 20h, le CRR organise une conférence à deux voix, l'une chrétienne et l'autre musulmane, sur la foi. Prix : 5 EUR.

Lieu : 63, rue Puits en Sock - 4020 Liège.  
Rens > 04/342.57.76 • [c.r@skynet.be](mailto:c.r@skynet.be)

## // Mondes précaires

Les jeudi 5 et vendredi 6 mai, de 8h30 à 17h, la Ligue bruxelloise pour la santé mentale organise 2 journées sur "Mondes précaires. Comment vivre dans une société de fou(s) ?" Prix : 80 EUR.

Lieu : 28, rue de Laeken - 1000 Bruxelles  
Rens > 02/511.55.43 • [www.lbfsm.be](http://www.lbfsm.be)

## // Femmes et TIC

Le jeudi 5 mai, de 9h15 à 16h, l'asbl Flora organise à Bruxelles une journée d'étude sur l'insertion numérique à la lumière du genre. Prix : 25 EUR.

Rens > 02/204.06.45 • [www.florainfo.be](http://www.florainfo.be)

## // Secret professionnel

Le mardi 10 mai, de 9 à 16h30, l'asbl Droits quotidiens organise à Charleroi une formation "Secret professionnel, respect de la vie privée et déontologie". Prix : 100 EUR.

Rens > 081/39.06.20 • [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

## // Internet

Le mercredi 11 mai, le Centre local de promotion de la santé organise une journée sur "Internet : comment prévenir sans diaboliser ?"

Lieu : château Burbant à Ath.  
Rens > 069/22.15.71 • [christeldecobek@yahoo.fr](mailto:christeldecobek@yahoo.fr)

## // Cohésion sociale

Le jeudi 12 mai, de 12 à 14h, l'Observatoire de la santé du Hainaut organise une conférence sur la "Cohésion sociale et le bien-être".

Lieu : 1, rue St-Antoine - 7021 Havré.  
Rens > 065/87.96 • <http://observatoiresante.hainaut.be>

## // Fascinant Mali

Le jeudi 12 mai, à 20h, l'asbl D'une main à l'Autre organise la projection du film "Tombouctou" de M. Drachoussoff. Prix : 10 EUR au profit de l'asbl.

Lieu : 39, av. Ed. Leburton - 4300 Waremmes.  
Rens > 0478/83.77.11 après 18h • [gti60x@gmail.com](mailto:gti60x@gmail.com)

## // Maladies neuromusculaires

Le samedi 14 mai, de 10 à 12h, l'association belge contre les maladies neuromusculaires organise une conférence sur le diagnostic génétique et les perspectives thérapeutiques de ces maladies.

Lieu : 6, allée de Clerlande - 1340 Ottignies.  
Rens > 071/52.44.65 • [www.abmm.be](http://www.abmm.be)